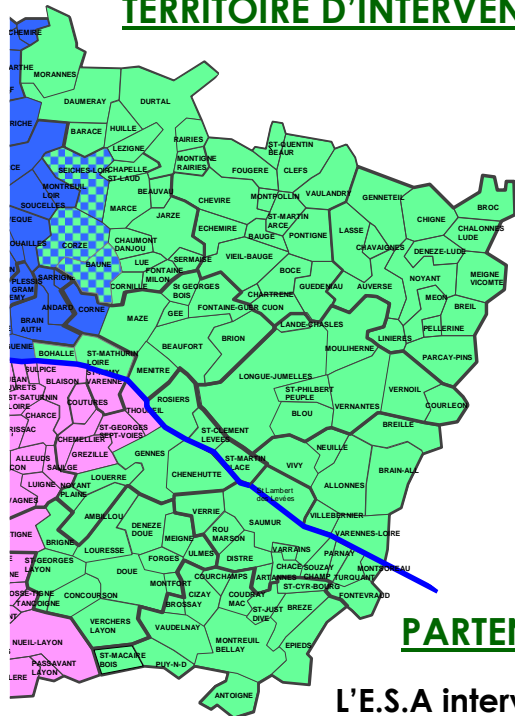


TERRITOIRE D'INTERVENTION



PARTENAIRES

L'E.S.A intervient en partenariat avec :

- SSIAD MFAM Saumur
- SSIAD Hôpital de Doué la Fontaine
- SSIAD intercommunal Baugeois Vallée
- SSIAD Vallée de L'Aauthion

L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE

« **Santé Loire Vallée de l'Aauthion** » est une association loi 1901 créée en 1987. Elle propose plusieurs activités de soins qui ont pour but de privilégier le maintien à domicile des personnes fragiles.

Santé Loire est membre fondateur et partenaire privilégié de la plateforme de répit et d'accompagnement Accord'âges basée sur son territoire nord-Loire.

CONTACTS :

E.S.A VALLÉE DE L'AUTHION

1, Place Leclerc — 49160 LONGUÉ

Email : esa.ssiadauthion@orange.fr

Tél : 02.41.52.16.47

Site internet : www.santeloire.una49.fr

L'équipe :

M-H. Beaussier : infirmière coordinatrice

Elise Forget : ergothérapeute

Morgane Vandangeon : ergothérapeute

Des Assistants de Soins en Gérontologie (ASG)

Les autres équipes du Maine et Loire

E.S.A. Soins Santé-Angers : 02 30 30 09 00

E.S.A. Vie à domicile-Angers : 02 30 09 01 30

E.S.A. Santé Services choletais : 02 41 29 59 88

E.S.A. Entre Loire et Coteaux-Beaulieu/Layon :

02 41 68 27 10



Soins et accompagnement
à domicile

F 36

E.S.A.
Vallée de l'Aauthion

Équipe Spécialisée Alzheimer

Un moyen supplémentaire
d'accompagner les
patients atteints de la
maladie d'Alzheimer et
leurs proches.

Membre de l'Union Nationale de l'Aide,
des Soins et des Services aux Domiciles.



QU'EST- CE QUE L'E.S.A. ?

Ce dispositif, issu de la mesure 6 du Plan Alzheimer 2008-2012, s'adresse à des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées à un stade léger à modéré.

Il vise à améliorer ou à préserver l'autonomie de la personne dans les activités de la vie quotidienne.

Cette intervention à domicile est prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

L'objectif est de :

- Solliciter et renforcer les compétences et les savoir-faire
- Proposer et automatiser des stratégies de compensation
- Renforcer l'estime de soi, la communication, le lien social
- Éducation thérapeutique : conseiller, prévenir la personne malade et son entourage

LES SÉANCES DE RÉHABILITATION

Le 1er RDV :

La coordinatrice et l'ergothérapeute rencontrent le patient et/ou un proche à domicile pour :

- Ecouter leurs difficultés, leurs attentes
- Expliquer le fonctionnement de l'équipe
- Recueillir les données administratives nécessaires à la prescription médicale et au remboursement des séances
- Convenir d'un prochain rendez-vous avec l'ergothérapeute pour la 1^{ère} séance

Puis 10 à 15 séances :

- 1 à 2 séances par semaine, d'environ 1 heure
- Une évaluation par l'ergothérapeute des besoins et des capacités afin d'établir, en accord avec la personne, un projet de soins
- La mise en œuvre de ce programme par l'ergothérapeute et/ou l'assistant de soins en gériatrie (ASG)

DES LIENS DÉVELOPPÉS

- Transmission aux **médecins** du bilan initial de l'ergothérapeute et de la synthèse des séances (médecins traitants, neurologues, consultation mémoire)
- Relais vers les **acteurs locaux** afin de renforcer et poursuivre si besoin les objectifs abordés pendant les séances de réhabilitation (Conseil Général, CLIC, MAIA, infirmiers libéraux, orthophonistes, SSIAD, Accueil de Jour, Plateforme d'accompagnement et de répit, France Alzheimer, Services d'aide à domicile...)

UN SUIVI

- Prise en charge par l'Assurance Maladie de 10 à 15 séances par an
- Une équipe joignable par téléphone en dehors des séances